

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[199_Correspondance d'Amélie et Charles Lenormant : 1848-1874](#)[Item](#)[Paris, ce 23 novembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot](#)

Paris, ce 23 novembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot

Auteurs : Lenormant, Amélie (1803-1893)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie des inscriptions et belles-lettres](#), [Elections \(Académie\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Réseau académique](#), [Voyage](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1858-11-23

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote153, AN : 163 MI 42 AP 199 Papiers Guizot Bobine Opérateur 34

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lenormant, Amélie (1803-1893), Paris, ce 23 novembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot, 1858-11-23

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8893>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/06/2025 Dernière modification le 04/07/2025

153

Paris 293 g. bec
1898

mes voyageurs sous vos yeux hier matin
lundi, mais moi très bien portant,
parfaitement remis de sa chute, mais
francement très couronné, extenué et ayant
grand besoin de repos physique, et
même intellectuel. Je n'ai pas pu à
Paris dans ces conditions de courses
et de travail et une venue fatigante.
Je vous envoie aujourd'hui ces deux lettres,
sans vous avertir que j'enverrai prochainement
l'académie des inscriptions entendre
la discussion des titres des candidats
à la succession de M. Lajard, ce que
le bureau décide le 5 décembre ou
peut-être l'élection. M. Hanouau est très
chaleureusement appuyé, il aura des voix
assez nombreuses; M. Maubert soutient
toutes les chances, mais je ne suis
pas sûr qu'il puisse l'emporter indi-
pendamment de votre voix. Il y a
encore M. Buisson, M. Fournier, et
peut-être quelques autres que j'ignore.

vous à propos de faire! Vaudray - vous
rater pour M. Meunier! Vous assumerez
son succès. Laissez-vous faire l'institution
sans y prendre part!

ou à nouveau rendre à M.
renvoyé la place vacante dans la
commission des antiquités.

L'usage de M. Baisance se trouve
très décoloré.

Un certain qui se juge M. de Montebello.
Lui, se persuade qu'il sera condamné
à six mois de prison, et il a emprunté
un autre bouquet à quelqu'un de
sa connaissance pour l'étudier pendant
sa détention. Le magistrat que je vois
souvent, M. F. qui connaît assez bien
les dispositions du palais, suppose
que la condamnation ne sera que
de quelques jours. L'absence de
correspondants de? n'en est pas
moins imprimée et on va avoir
le temps de le distribuer même en cas

de condamnation
les trois ja
jugement.
St. aussi
action et
ne croira
bien ses
suivants
suivants
plus plus

vous à propos de faire! Vaudray - vous
rater pour M. Meunier! Vous assumerez
son succès. Laissez-vous faire l'attention
sans y prendre part!

on a nommé rendus de M.
renard à la place vacante dans la
commission des antiquités.

L'élégance de M. Baisance se trouve
trouvée de M. de Moutet.

Un certain qui se juge M. de Moutet.
Lui, se persuade qu'il sera condamné
à un mois de prison, et il a emprunté
un autre bouquet à quelqu'un de
sa connaissance pour l'étudier pendant
sa détention. Le magistrat que je vois
sauver, M. F. qui connaît assez bien
les dispositions du palais, suppose
que la condamnation ne sera que
de quelques jours. Le ministre de
correspondances de? n'en est pas
moins imprimé et on va le voir
le tout de le distribuer même en cas

de condamnation
les trois ja
jugement.
St. ausch
action et
ne croit
bien ses
soudier
vintet
plus pla

de l'audace et de la suppression, pendant
les trois jours qu'on se peut appeler au
jugement. il continuera une certaine
St. au sein de M. de Montatimbre.
action chez Monsieur; si l'arrangement
ne devait pas nous être pénible, j'aurais
bien des raisons pour que nous nous
occupions à nous vider pour M. Munk.
Veuillez agréer mes plus tendres et
plus fidèles sentiments.
